



Déclaration CFDT CCE Extraordinaire du 25 Juillet 2012

Les salariés du Groupe PSA traversent une période très difficile. Nous sommes toutes et tous concernés par cette situation.

L'objectif du groupe de vendre 4 millions de véhicules par an s'éloigne de plus en plus. Le Groupe PSA produit aujourd'hui 3,4 millions de véhicules. Notre Direction considère ainsi qu'il y a un problème au niveau de la production, la CFDT souhaiterait que cette même direction s'interroge pour comprendre s'il n'y a pas éventuellement un problème au niveau des ventes.

La CFDT est pour le maintien des bases industrielles de PSA en France. Nous pensons que le « made in France » est un gage de qualité et une base sur laquelle l'entreprise doit s'appuyer. Au lieu de cela on peut entendre l'entreprise s'émouvoir sur le coût du travail en France.

La CFDT remarque que la direction du groupe mènera la consultation des instances représentatives du personnel, simultanément sur les aspects économiques qu'elle avance pour justifier son plan de réduction d'effectif et de fermeture d'un site, et sur les mesures sociales de mobilité et de reclassement des salariés concernés. La direction laisse ainsi peu de temps à la consultation des représentants du personnel, sur la pertinence des motifs économiques qu'elle invoque pour soutenir son plan. La CFDT constate également que le rapprochement de PSA avec GM produira aussi des effets sur les activités et les emplois du groupe et de ses sous-traitants.

Il est donc indispensable que les représentants des salariés puissent évaluer, sur le long terme et avec les moyens qui conviennent, cette stratégie économique et ses conséquences sur la pérennité des activités et des emplois du groupe et de ses sous-traitants. La CFDT constate que l'exposé des motifs économiques du plan de réorganisation présente de nombreuses zones d'ombres tant sur les perspectives de marché, les défis à relever, la stratégie de PSA et les moyens nécessaires que sur les perspectives ouvertes par l'Alliance avec GM.

C'est pourquoi la CFDT demande que le CCE valide la mise en place d'un accord de méthode et la nomination d'un expert qui permettront :

1. D'engager la direction du groupe à informer et à débattre, avec les représentants du personnel, de sa stratégie et à en évaluer les effets préalablement aux décisions; ce dialogue social exemplaire promis par Mr VARIN pourrait être confié à une commission économique dans le cadre du comité de groupe européen ;
2. De garantir les moyens d'information, d'expertise et d'analyse et les délais nécessaires à cette discussion-consultation permanente, sur le projet économique de la direction, y compris les coopérations envisagées avec GM.

La CFDT demande au cabinet d'analyser et d'apprécier les motifs économiques du plan dans la stratégie moyen terme de PSA compte tenu des enjeux industriels et sociaux dans l'industrie automobile, dans la filière en France et chez PSA, et d'évaluer les enjeux et les alternatives.

L'expert devra notamment pouvoir analyser et évaluer :

Fait à Paris, le 25 Juillet 2012

1. Volet Aulnay et Rennes :

- Les perspectives sur le segment B en Europe, les volumes que PSA y vise, les impacts potentiels de l'Alliance, les capacités nécessaires à l'horizon 2015 et 2017, et les scénarios alternatifs à la fermeture d'Aulnay.
- Les perspectives à moyen terme sur les segments D et E, les volumes que PSA et l'Alliance GM – PSA y visent et ce qu'ils pourraient être les schémas industriels possibles, les perspectives du site de Rennes dans le cadre de l'Alliance en intégrant les possibilités de repositionnement du site de Rennes au sein de l'Alliance.
- Plus largement, les scénarios pour les UT de PCA et de PSA en France à l'horizon 2015 et dans le cadre de l'Alliance et leur pérennisation.
- Les possibilités industrielles du site d'Aulnay, les possibilités envisagées par la direction et les alternatives potentielles.
- Les besoins d'activité complémentaire sur Rennes dans la phase d'ici 2015 et/ou au-delà pour asseoir la pérennité et la valorisation industrielle du site, les possibilités envisagées par la direction et les potentiels.
- Le coût prévisionnel du plan et les prévisions d'évolution des marchés des ventes, de l'activité de l'emploi, des dépenses et résultats industriels, des résultats, du plan de financement et de la situation financière de la division automobile et du groupe sur la période 2012 – 2015.

2. Volet Structures:

- Le bilan de la mise en œuvre du plan d'économie et des départs sur 2012.
- Les éléments de comparaison (Bench) en matière de frais généraux et de R&D.
- La stratégie, les programmes et les charges de travail prévisionnelles sur la R&D par domaines et sites.
- Les perspectives de l'Alliance et ses effets définis et/ou potentiels sur les besoins en R&D et sur les structures.
- Le mode d'évaluation des sur effectifs du plan.
- L'évaluation des besoins en compétences dans le cadre des enjeux de l'industrie automobile, et l'évaluation des options prises dans le projet de réorganisation.
- Le coût prévisionnel du PSE et les prévisions d'évolution de l'activité et de l'emploi, des dépenses en R&D et en structures (frais généraux),... des résultats, du plan de financement et de la situation financière sur la période 2012–2015.

Pour toutes ces raisons, la CFDT ne peut se positionner sur les points à l'ordre du jour.